

DECRET N° 2009-406 DU 30 JUILLET 2009

Portant nomination de Maître Hortense Marie Monique BANKOLE de SOUZA en qualité d'Huissier de Justice honoraire.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation Judiciaire au Bénin ;
- Vu** la loi 2001-38 du 06 septembre 2005 portant statut des huissiers de justice ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'homme ;
- Vu** les décrets n°s 2007-134 du 08 avril 1986 portant nomination de Madame Hortense Marie Monique BANKOLE de SOUZA en qualité d'huissier de Justice ;
- Vu** la requête 2009de Maître Hortense marie Monique BANKOLE de SOUZA ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1^{er} juillet 2009 ;

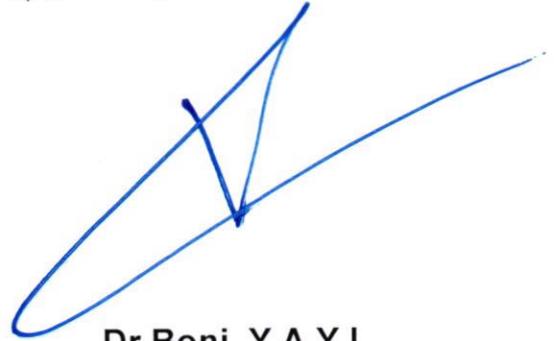
DECRETE :

Article 1^{er} : Maître Marie Monique BANKOLE de SOUZA nommé huissier de justice par décret n° 86-134 du 08 avril 1986 est nommée huissier de Justice honoraire Conformément à l'article 34 de la loi n° 2001-38 du 08 septembre 2005 susvisée.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 juillet 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



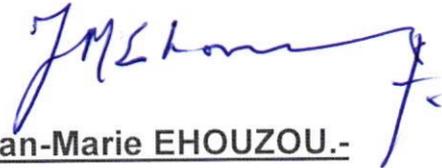
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme,
Porte- parole du Gouvernement,



Victor Prudent TOPANOU.-

Le Ministre des Affaires Etrangères,
de l'Intégration Africaine, de la
Francophonie et des Béninois de
l'Extérieur,



Jean-Marie EHOUZOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 HAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4 GS/MJLDH 4 MAEIAFBE 4 AUTRES MINISTERES 27 AMBASSADE BENIN/ALLEMAGNE 2 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERRESEE 1 JO 1.